



## **JOURNÉE DE LA BIENTRAITANCE DES PERSONNES ÂÎNÉES**

---

**Saint-Basile-le-Grand, le 14 juin 2024** – Chaque année, la Ville de Saint-Basile-le-Grand souligne la Journée de la bientraitance des personnes âgées, se tenant le 15 juin. Dans le but de rendre cette journée plus positive, le conseil municipal a décidé d'en modifier le nom afin de favoriser des actions favorables et proactives envers nos aînés.

En prévision de cette journée symbolique, rappelons-nous de l'importance de l'implication des aînés dans notre communauté et de la richesse qu'ils apportent à notre patrimoine historique et familial. Profitez de cette occasion pour échanger avec eux et leur rappeler que leur environnement de vie se doit d'être sain, sécuritaire et surtout agréable !

« Les personnes âgées grandbasilloises incarnent l'histoire et la mémoire de notre communauté. Ils méritent, tout comme chacun d'entre nous, le respect de leurs droits fondamentaux. Nous devons nous assurer qu'ils soient traités avec équité, respect et dignité. Demeurons attentifs aux besoins de ces concitoyennes et concitoyens, et signalons tout signe de maltraitance ou comportement suspect. Ils représentent une richesse inestimable pour Saint-Basile-le-Grand, prenons soin d'eux ! », mentionne le maire Yves Lessard.

« Pour soutenir ces personnes vulnérables au quotidien, plusieurs programmes et services d'aide existent, mais rien ne peut remplacer la vigilance des proches. Ouvrez le dialogue avec les gens autour de vous afin de valoriser les pratiques bienveillantes et favoriser la bientraitance des aînés. Il est notre devoir de nous assurer que leur bien-être est mis de l'avant, par le biais de conseils pratiques, d'outils concrets et surtout d'un droit de parole », ajoute Guy Lacroix, conseiller municipal du district 5 et responsable des dossiers liés à la famille, aux aînés et aux enfants.

### **Une Ville orientée vers les besoins des aînés**

En conformité avec ses valeurs et responsabilités, la Ville effectue la promotion de plusieurs programmes d'aide destinés aux aînés ou aux personnes à mobilité réduite. Consultez-les au [villesblg.ca/programmes-aide](http://villesblg.ca/programmes-aide).

De plus, lors de la séance ordinaire du 6 novembre dernier, une mise à jour de la deuxième génération de la politique familiale 2017-2027 a été adoptée par le conseil municipal, afin de présenter un plan d'action adapté pour les années 2024 à 2027 et ajouter un volet spécifique aux aînés. Dans le but de favoriser la participation active des citoyens du troisième âge au sein de la communauté, plusieurs actions et objectifs y sont proposés. Pour consulter la politique familiale et son plan d'action, visitez le [villesblg.ca/politique-familiale](http://villesblg.ca/politique-familiale).

### **Renseignez-vous !**

Si vous avez des inquiétudes par rapport à la situation d'un aîné près de vous, plusieurs ressources sont mises à votre disposition :

- Ligne Aide Maltraitance Adultes et Aînés : 1 888 489-2287 ou [lignemaltraitance.ca](http://lignemaltraitance.ca)

- Centre d'écoute Montérégie pour briser l'isolement chez les aînés : 1 877 658-8509 ou [ecoutemonteregie.org](http://ecoutemonteregie.org)

Découvrez l'ensemble des ressources et services offerts aux citoyennes et citoyens de la Vallée-du-Richelieu en visitant le [infosvp.ca](http://infosvp.ca).

- 30 -

Source : Annabel Rousseau, conseillère en communication  
Service des communications et des relations avec les citoyens  
450 461-8000, poste 8111 | [a.rousseau@villesblg.ca](mailto:a.rousseau@villesblg.ca)

**Demandes médias**

Stéphanie Plamondon, directrice  
Service des communications et des relations avec les citoyens  
450 461-8000, poste 8107 | [s.plamondon@villesblg.ca](mailto:s.plamondon@villesblg.ca)